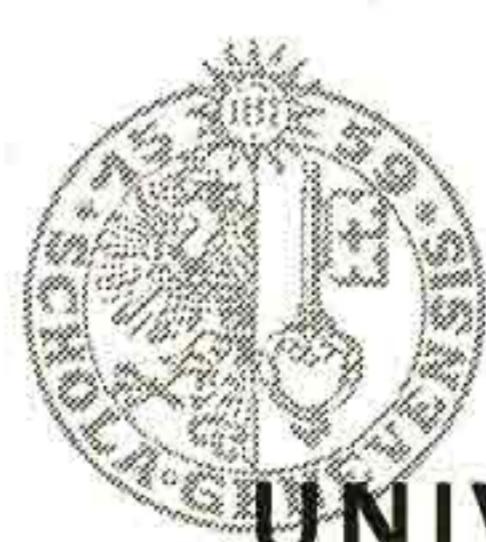




# FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Diplôme d'études approfondies  
en sciences de l'éducation



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

## TABLE DES MATIERES

Calendrier des Sciences de l'éducation 2003-2004	
Diplôme d'études approfondies en sciences de l'éducation.....	p. 1
Plan d'études.....	p. 2
Offre d'options et d'unités de formation 2003-2004.....	p. 5
Descriptifs des enseignements.....	p. 10
Règlement d'études.....	p. 17
Informations générales.....	p. 21
Section des sciences de l'éducation.....	p. 23
Informations aux étudiants.....	p. 25
Liste du corps enseignant et adresses.....	p. 27

## CALENDRIER DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION 2003-2004

### SEMESTRE D'HIVER

<b>Rentrée universitaire et début des cours</b> ( <i>Horaire et salles de cours affichés début septembre au secrétariat des étudiants</i> )	20 octobre 2003
<b>Séance d'information pour étudiants DEA</b> ( <i>Information affichée dès septembre au secrétariat des étudiants</i> )	29 octobre 2003 à 18h15, salle MR 150
<b>Inscription aux cours pour le semestre d'hiver</b> ( <i>Dates impératives. Formulaires à rendre au secrétariat des étudiants DEA</i> )	10 au 14 novembre 2003
<b>Désinscription aux cours pour le semestre d'hiver</b> ( <i>Dates impératives. Formulaires à rendre au secrétariat des étudiants DEA</i> )	15 au 19 décembre 2003
<b>Fin des cours</b>	19 décembre 2003
<b>Reprise des cours</b>	5 janvier 2004
<b>Fin des cours</b>	6 février 2004
<b>Début des examens</b> Session d'examens semestre H 2003-2004, première passation.	9 février 2004
<b>Fin des examens</b>	27 février 2004

### SEMESTRE D'ETE

<b>Début des cours</b>	8 mars 2004
<b>Fin des cours</b>	8 avril 2004
<b>Inscription aux cours pour le semestre d'été</b> ( <i>Dates impératives. Formulaires à rendre au secrétariat des étudiants DEA</i> ) <b>Pâques : 11 avril 2003</b>	19 au 23 mars 2004
<b>Reprise des cours</b>	19 avril 2004
<b>Désinscription aux cours pour le semestre d'été</b> ( <i>Dates impératives. Formulaires à rendre au secrétariat des étudiants DEA</i> )	3 au 7 mai 2004
<b>Fin des cours</b>	18 juin 2004
<b>Début des examens</b> Session d'examens semestre Eté 2004, première passation.	21 juin 2004
<b>Fin des examens</b>	9 juillet 2004
<b>Début des examens</b>	27 septembre 2004
<b>Fin des examens</b>	15 octobre 2004
<b>Examens</b> <i>Les horaires et les salles seront affichés un mois avant le début de la session au secrétariat des étudiants.</i>	

### AUTRES DATES IMPORTANTES

**Collège des Docteurs**  
(*présentation des canevas de thèse des candidats au doctorat immatriculés*)

13 novembre 2003  
12 février et 13 mai 2004  
(dates sous réserve)

## DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES EN SCIENCES DE L'EDUCATION

<http://www.unige.ch/fapse/enseignement/>  
(Section des sciences de l'éducation DEA)

### Objectifs

Le Diplôme d'Etudes Approfondies en Sciences de l'Education (DEA) a pour objectif l'acquisition de connaissances de haut niveau académique dans le domaine éducatif; il articule, pour cela, un ensemble d'éclairages théoriques diversifiés, l'approfondissement d'une problématique particulière (choix d'une option) et une recherche donnant lieu à un mémoire.

### Public

Le DEA s'adresse aux publics suivants:

1. Des étudiants qui désirent poursuivre une formation académique après leur licence en sciences de l'éducation.
2. Des étudiants qui désirent faire un doctorat et qui s'inscrivent au DEA pour compléter leur formation à un niveau de 3ème cycle. Le passage par le DEA est utile, en particulier pour des étudiants n'ayant pas obtenu leur licence dans la Section des sciences de l'éducation et qui peuvent ainsi démontrer leurs compétences, prendre les contacts nécessaires pour trouver un directeur de thèse et préparer leur canevas de thèse.

### Conditions d'admission

(<http://www.unige.ch/dase/buimi/?admission.html>)

Les conditions d'immatriculation et d'admission en Diplôme d'Etudes Approfondies en Sciences de l'éducation à l'Université de Genève sont précisées à l'article 3 du règlement d'études du DEA en sciences de l'éducation approuvé le 28 juin 2000 par le Conseil de l'Université.

Outre ses titres académiques, l'étudiant doit joindre au dossier de demande d'admission:

1. un curriculum vitae mentionnant les titres obtenus et les expériences professionnelles avec attestations jointes;
2. un descriptif des recherches faites à ce jour; **max.**
3. un questionnaire disponible au secrétariat des étudiants ou téléchargeable sur la page web <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/docs/dea-quest.pdf> qui permet de préciser les motivations d'études, l'option choisie et le projet de recherche envisagé.

La qualité des dossiers, outre les titres requis, détermine l'admission au DEA assortie ou non d'une exigence de suivre des cours de 2ème cycle de licence mention Recherche et intervention (LMRI) pendant la première année (prérequis).

Le dossier doit être déposé au plus tard au 1<sup>er</sup> juin pour les étudiants n'ayant jamais été immatriculés à l'Université de Genève.

Pour les étudiants en voie de réimmatriculation ou demandant un changement de faculté, le dossier peut être déposé jusqu'au 30 septembre au plus tard. Néanmoins le Bureau des immatriculations et des inscriptions de l'Université de Genève doit être contacté jusqu'à début septembre, ultime délai, pour la réimmatriculation.

### Certificat complémentaire en sciences de l'éducation (CCSE) <http://www.unige.ch/fapse/enseignement/>

Il peut être aussi conseillé aux étudiants titulaires d'une licence de l'Université de Genève ou d'un titre jugé équivalent et qui veulent approfondir leurs connaissances en sciences de l'éducation, de s'inscrire au CCSE. Ce programme d'études est composé de 5 unités de formation du deuxième cycle mention *Recherche et intervention* et doit être réalisé en 2 semestres au minimum et 4 semestres au maximum. Le catalogue des cours de la Section ainsi que le règlement d'études du CCSE donne toutes les informations utiles. La conseillère aux études est à disposition pour tous renseignements.

## PLAN D'ÉTUDES

### Structure du plan d'études

Le DEA en sciences de l'éducation est composé de 8 unités de formation (UF) semestrielles théoriques et méthodologiques et d'une recherche donnant lieu à un mémoire

Ces enseignements de 28 heures chacun peuvent être organisés sous la forme de cours hebdomadaires filés de 2 heures par semaine, de cours regroupés sur des périodes ou de toute autre formule adéquate à l'objet d'études.

### Inscription aux enseignements semestriels et évaluation

L'inscription aux UF semestrielles doit se faire auprès du secrétariat des étudiants de la Section des sciences de l'éducation:

- Pour le semestre d'hiver: du 10 au 14 novembre 2003
- Pour le semestre d'été: du 19 au 23 mars 2004

L'inscription aux cours implique l'obligation de se présenter aux examens.<sup>1</sup> Les UF sont évaluées selon les modalités précisées par chaque enseignant au début de son enseignement.

Les évaluations sont semestrielles. Le Règlement d'études donne toutes indications utiles.

### Désinscription aux enseignements semestriels

- Pour le semestre d'hiver: du 15 au 19 décembre 2003
- Pour le semestre d'été: du 3 au 7 mai 2004

### Crédits

Chaque UF semestrielle acquise donne droit à l'octroi de 3 crédits. Le programme d'études correspond à 60 crédits ECTS (European Credit Transfer System) (une année d'études à plein temps), soit 24 crédits acquis sous forme d'UF et 36 crédits pour le mémoire.

### Durée

La durée des études est de deux semestres au minimum et de quatre semestres au maximum.

### Conseiller DEA : Rôles et fonction

Chaque étudiant inscrit dans une option se voit désigner un conseiller DEA qui :

- a) envisage avec l'étudiant l'ensemble de son projet d'études ;
- b) avant l'inscription des UF semestrielles, discute du choix des cours et vise, en outre, le formulaire d'inscription aux cours destiné au secrétariat des étudiants 3<sup>ème</sup> cycle. Ce choix doit être fait en conformité avec le règlement. En cas de doute, le conseiller DEA ou l'étudiant peuvent s'adresser à la conseillère aux études.

Le conseiller DEA n'est pas automatiquement le directeur du mémoire.

### Evaluation :

2 passations sur 3 sessions (se référer aux articles réglementaires et aux informations données par les enseignants au début de chaque UF pour les modalités d'évaluation)

Après l'inscription aux UF du semestre d'hiver, l'étudiant bénéficie de deux passations sur trois sessions, soit la session de février, juillet ou octobre. En cas de non présentation à la session de juillet un F (non acquis) est attribué à l'étudiant. En cas de deuxième F ou de non présentation à la session d'octobre, un échec est attribué à l'étudiant.

Après l'inscription aux UF du semestre d'été, l'étudiant bénéficie de deux passations sur trois sessions, soit la session de juillet, octobre ou février. En cas de non présentation à la session d'octobre un F (non acquis) est attribué à l'étudiant. En cas de deuxième F ou de non présentation à la session de février, un échec est attribué à l'étudiant.

Lors d'un échec à une UF l'étudiant doit compléter son programme d'études pour autant qu'il ne soit pas en situation éliminatoire<sup>2</sup>.

N.B. : Pour l'inscription aux stages ou aux projets indépendants de 6 crédits, nous conseillons aux étudiants d'inscrire ces UF le semestre au terme duquel ils prévoient de restituer le rapport d'évaluation.

### Options

Lors de son inscription au DEA, l'étudiant choisit une option qui est offerte pour une durée minimale de deux ans. Les composantes d'une option peuvent être redéfinies tous les deux ans pour les options qui sont renouvelées au-delà de cette période. De nouvelles options peuvent être offertes ultérieurement. Chaque option est placée sous la responsabilité d'un membre du corps professoral ou intermédiaire, titulaire d'un doctorat, qui désigne un conseiller DEA pour chaque étudiant.

Pour 2003-2004 et 2004-2005, la Section des sciences de l'éducation offre trois options à choix:

- l'option Didactiques
- l'option Processus d'apprentissage et d'enseignement en contexte
- l'option Sociétés et systèmes d'éducation

#### Option Didactiques

L'option est organisée autour de disciplines qui font l'objet d'un enseignement à différents niveaux de la scolarité: langues, mathématiques, sciences. La problématique qui réunit les enseignements de l'option concerne l'étude des processus de transmission et d'acquisition, en ce que ces processus ont de spécifique des différents savoirs.

Les objectifs de l'option "Didactiques" consistent à préparer les étudiants à la recherche en didactique des disciplines et en didactique comparée, à leur donner les moyens de traiter scientifiquement (théories et méthodes) les problèmes d'enseignement/apprentissage et de formation relatifs aux disciplines: langues, mathématiques, sciences.

Cette option est destinée à des étudiants formés en sciences de l'éducation intervenant dans la transmission et la diffusion des savoirs, ainsi qu'à tout professionnel de l'enseignement envisageant de se former à la recherche. Les débouchés sont: la recherche en didactique des disciplines (préparation de thèses), la formation d'enseignants et de formateurs d'enseignants, le domaine de la diffusion des savoirs.

Responsable : Jean Brun, André Giordan (suppléant)

<sup>1</sup> En cas d'impossibilité à se présenter aux examens (maladie, accident), l'étudiant doit remettre dans les trois jours un certificat médical pertinent (art. 37 du Règlement de l'Université). Le cas de force majeure demeure réservé. Aux fins d'assurer le respect des exigences réglementaires, la Faculté peut décider de soumettre à l'examen d'un médecin conseil les certificats médicaux produits par l'étudiant. L'étudiant qui présente un certificat médical doit indiquer l'adresse et le numéro de téléphone auquel il peut être atteint en permanence en vue, le cas échéant, d'une visite de contrôle.

<sup>2</sup> Art. 12 du règlement d'études du DEA

### Option Processus d'apprentissage et d'enseignement en contexte

L'option Processus d'apprentissage et d'enseignement en contexte comporte quatre unités de formation complémentaires: Apprentissage et développement, Analyse des contextes de fonctionnement de l'enseignement, Apprentissage et différences individuelles, Apprentissage: dimensions métacognitives et sociocognitives. Ces UF portent sur des recherches récentes conduites principalement en situation scolaire avec référence à divers contenus et activités de formation

Les objectifs de l'option visent le développement de deux compétences chez l'étudiant: la compréhension de concepts au cœur des débats théoriques actuels sur les processus d'apprentissage et d'enseignement (apports de la psychologie cognitive et différentielle, travaux sur "situated and distributed cognition", interactions enseignant-élèves et entre élèves, analyse des contextes de la classe et de l'établissement à la fois en termes de processus et d'effets); la capacité à concevoir et à conduire une étude sur le terrain en se servant de méthodes et d'outils de recherche élaborés dans le champ scientifique choisi.

Responsable : Madelon Saada-Robert

### Option Sociétés et systèmes d'éducation

L'option SSE propose l'étude des situations éducatives, au sens large, à l'aide de diverses sciences sociales : anthropologie, économie, éducation comparée, gestion, planification, politologie, psychologie et éducation interculturelle, sociologie.

Les objectifs de l'option consistent à préparer les étudiants à considérer les phénomènes éducatifs dans une perspective pluri-disciplinaire, en particulier avec une option macro-sociale et comparative, en tenant compte des contextes des systèmes de formation, et à les former à la recherche dans cette perspective.

Le DEA est souvent la première étape vers un doctorat. Des débouchés peuvent aussi se trouver dans la planification, l'administration et la gestion d'institutions éducatives, les interventions au niveau des relations et des rapports sociaux, les activités éducatives des institutions internationales, et de façon générale la recherche en sciences sociales.

Responsable : Soledad Perez

### **Programme d'études**

L'étudiant inscrit les UF du DEA (60 crédits) de la manière suivante :

2 UF de méthodologie	2 UF x 3 cr.	6 crédits
4 UF dans l'option choisie dont 2 peuvent être réalisées sous forme de projet indépendant ou de stage de 120 heures (3 cr.) ou 240 heures (6 cr.) sous la responsabilité d'un enseignant de l'option choisie	4 UF x 3 cr.	12 crédits
2 UF libres (choisies en accord avec le responsable de l'option)	2 UF x 3 cr.	6 crédits
Mémoire DEA		36 crédits

1 UF semestrielle = 3 crédits; le projet indépendant ou le stage peut être de 3 ou 6 crédits, mais l'évaluation reste toujours semestrielle :

*Les éventuels prérequis de deuxième cycle qui peuvent être exigés lors de l'admission ne sont pas compris dans ce programme.*

### **OFFRE D'OPTIONS ET D'UNITES DE FORMATION DU DEA 2003-2004**

#### Option: Didactiques

73200	UF coordonnée " L'analyse didactique des interactions en classe ": L'enseignement du français langue maternelle	J. Dolz	Mercredi 14h.-16h. H 2003-2004	3 cr.
73201	UF coordonnée " L'analyse des interactions didactiques en classe ": L'entrée par la didactique comparée	M.-L. Schubauer Leoni	Mercredi 14h.-16h. E 2004	3 cr.
73202	Thèmes de recherche en didactique des mathématiques	J. Brun	Lundi 18h.-20h. E 2004	3 cr.
73203	<i>Didactique des sciences</i>	A. Giordan	<i>Non donné en 2003-2004</i>	3 cr.
73204	Didactiques des sciences sociales (histoire, géographie, citoyenneté)	F. Audiger	Mercredi 10h.-12h. H 2003-2004.	3 cr.
73242	Cours-séminaire " Colloque scientifique " <u>Séance d'information le</u> Les activités se déroulent <u>pendant toute l'année académique</u> (journées et demi-journées) Semestre d'inscription administrative : E 2004	N. Berthoud-Aghili	Vendredi dates dans le descriptif	3 cr.

#### Option: Processus d'apprentissage et d'enseignement en contexte

73210	Apprentissage et développement	M. Saada Robert	Lundi 16h.-20h. Tous les 15 jours en alternance avec le 73224 H 2003-2004	3 cr.
73211	Analyse des contextes de fonctionnement de l'enseignement	E. Bayer	Mercredi 14h-16h. E 2004	3 cr.
73212	Apprentissage et différences individuelles	L. Rieben	Mercredi 16h.-18h. H 2003-2004	3 cr.
73213	Apprentissage: dimensions métacognitives et sociocognitives	L. Allal	Mardi 16h.-18h. E 2004	3 cr.
73226	Recherches en psychologie interculturelle	P. Dasen	Vendredi 9h-17h. H 2003-2004 Semaine compacte E 2004. Dates dans le descriptif	2x3cr
73242	Cours-séminaire " Colloque scientifique " <u>Séance d'information le 8 novembre de 10h.-12h.</u> Les activités se déroulent <u>pendant toute l'année académique</u> (journées et demi-journées) Semestre d'inscription administrative : E 2004	N. Berthoud-Aghili	Vendredi dates dans le descriptif	3 cr.

#### Option Sociétés et systèmes d'éducation

73220	Financement de la formation professionnelle continue en entreprises. Etat de la recherche économique en Suisse	S. Hanhart	Vendredi 9h-17h. E 2004 Dates dans le descriptif	3 cr.
73222	Etudes comparatives sur les enquêtes internationales	S. Perez	Lundi 14h-18h tous le 15 j. H 2003-2004	3 cr.
73223	<i>L'enseignement supérieur en Europe et dans les pays du Sud</i>		<i>(non donné 03-04)</i>	
73224	Education et minorités en Europe et ailleurs : études comparatives)	S. Perez	Lundi 16h.-20h. Tous les 15 jours en alternance avec le 73210 E 2004	

73225	Recherches en anthropologie de l'éducation	P. Dasen	Non donné 2003-2004	3 cr.
73226	Recherches en psychologie interculturelle	P. Dasen	Vendredi 9h-17h. H 2003-2004 Semaine compacte E 2004. Dates dans le descriptif	2x3cr
73227	Nouvelles approches et méthodes de gestion de la formation	E. Poglia	(non donné en 2003-2004	3 cr.
73228	Histoire de l'enseignement secondaire et rapports Nord-Sud (19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup> siècles)	C. Magnin	Mardi 12h.-14h. E 2004	3 cr.
73242	Cours-séminaire " Colloque scientifique " <u>Séance d'information le</u> . Les activités se déroulent <u>pendant toute l'année académique</u> (journées et demi-journées) Semestre d'inscription administrative : <b>E 2004</b>	N. Berthoud-Aghili	Vendredi dates dans le descriptif	3 cr.
7322B	Internationalisation des politiques éducatives	NN Bias	Vendredi 9h.-17h. E 2004 Dates dans le descriptif	3 cr.

AKKARI 7322A ou C

Cours Méthodologies de la recherche:

73230	Méthodes d'exploration et de structuration des données	G. Pini	Jeudi 10h.-12h. E 2004 TP à choix 9h-10h.	3 cr.
73231	Analyse de régression simple et multiple	E. Bayer	Jeudi 10h.-12h. H 2003-2004	3 cr.
73232	Projet de recherche et projet professionnel : démarche et esquisse de méthodologie qualitative <u>Séance d'information le</u>	F. Sabelli	Vendredi 9h-17h. H 2003-2004 Eté 2004 Dates dans le descriptif	2 x 3 cr.

UF libres hors option 2002-2003

73240	Le langage comme agir et la figuration de l'agir dans le langage	J.-P. Bronckart	Mardi 18h.-20h H2003-2004	3 cr.
73244	La famille et les institutions éducatives et sociales	G. Chatelanat	Jeudi 18h-20h H 2003-2004	3 cr.
73242	Cours-séminaire " Colloque scientifique " <u>Séance d'information le</u> . Les activités se déroulent <u>pendant toute l'année académique</u> (journées et demi-journées) Semestre d'inscription administrative : <b>E 2004</b>	N. Berthoud-Aghili	Vendredi 9h-17h. dates dans le descriptif	3 cr.

73MEM Mémoire DEA

### Liste des UF libres du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) de la Section des sciences de l'éducation 2003-2004

Les UF libres semestrielles de 3 ou de 6 crédits peuvent être prises dans l'ensemble des cours des programmes DEA offerts par la Section des sciences de l'éducation, par la Section de psychologie ou par les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève. Des UF libres hors option sont proposées chaque année par la Section des sciences de l'éducation.

En outre, les cours proposés dans les options des DEA en sciences de l'éducation des Universités de Lyon II et de Grenoble peuvent être inscrits. D'autres cours de niveau DEA peuvent être suivis de cas en cas avec l'accord du conseiller DEA.

- Un enseignement doit représenter l'équivalent de 28 heures par semestre (3 crédits) ou de 56 heures par année académique (6 crédits) et doit être dûment évalué.
- Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat des étudiants de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit du responsable de l'option et de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.
- Le cours 73242 Cours séminaire " Colloque scientifique " peut être inscrit comme UF libre ou dans une option. Lorsqu'il est inscrit, il est crédité comme tout cours. En cas d'acquis, il peut néanmoins être suivi à nouveau une deuxième année sans créditation.
- 1 UF de « Méthodologies de la recherche » de 3 ou de 6 crédits peut être prise dans l'ensemble des cours DEA offert par la Section de psychologie ou par les autres Facultés, Instituts ou Ecoles de l'université de Genève. Sous réserve de l'approbation de l'enseignement concerné par le conseillé DEA de l'étudiant lors de l'inscription aux UF semestrielles, elle peut être crédited soit dans les cours de Méthodologies de la recherche, soit en UF libre. L'enseignant du cours concerné doit aussi donner son accord sur le formulaire d'inscription au cours hors section.

**N.B.** : Pour tous cours inscrits hors section, il est demandé à l'étudiant de se renseigner auprès du secrétariat des étudiants de la Faculté concernée sur les modalités d'évaluation et d'éventuelles doubles inscriptions aux cours et/ou aux examens

Des projets indépendants et/ou stage peuvent être réalisés dans le cadre des UF libres en accord avec le conseiller DEA. Les modalités d'évaluation sont fixées lors de la signature du contrat de stage ou du projet indépendant. Le projet indépendant ou le stage peut être de 3 ou 6 crédits (mais l'évaluation reste toujours semestrielle).

Cours proposé dans le cadre du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Sciences et Technologies de l'Apprentissage de la Formation (STAF) : peut être inscrit comme UF libre de 3 crédits.

### 732TO – M. Bétrancourt – D. Peraya Séminaire de Recherche

Le séminaire de recherche de seconde année du diplôme Staf (TECFA) a pour objectif de confronter les étudiants aux réalités de la recherche académique. Trois présentations sont organisées dans l'année pour approfondir une thématique donnée, chacune représentant une approche disciplinaire ou méthodologique particulière. La thématique de recherche est définie en début d'année..

Le séminaire demande des lectures de préparation, une participation active lors de ces 3 journées et un travail écrit de synthèse. Les premiers textes peuvent être obtenus auprès du secrétariat de TECFA (6331) et toute information auprès de M. Bétrancourt <Mireille.Betrancourt@tecfa.unige.ch> ou D. Peraya <daniel.peraya@tecfa.unige.ch>.

### Cours de lecture scientifique en anglais : n'est pas donné en 2003-2004

Dans la plupart des cours-séminaires du DEA, les étudiants doivent lire des articles scientifiques en anglais. Pour les étudiants qui en ont besoin, le DEA offre les moyens d'améliorer leurs connaissances de l'anglais. Ce cours n'est ni obligatoire, ni crédité et comporte environ 20 heures réparties sur l'année à raison de 5 x 4h.

## Stages dans le cadre du DEA

L'étudiant peut effectuer un stage non rémunéré de 120 heures (3 crédits) ou de 240 heures (6 crédits) dans un service de recherche. En accord avec le conseiller de l'étudiant, ces crédits sont validés comme UF libres ou dans le cadre d'une option.

La répartition des heures est convenue avec le service concerné (par exemple, pour un stage de 120 heures, 3 semaines à plein temps; 1 jour par semaine pendant 15 semaines; ou tout autre formule totalisant le nombre d'heures prévues).

Chaque stage est encadré par le chercheur du service qui accepte de recevoir le stagiaire et un membre du corps enseignant de la section. Après avoir convenu d'un projet de stage avec le chercheur, l'étudiant sollicite un enseignant universitaire. Un formulaire ad hoc disponible au secrétariat des étudiants est rempli et signé par les trois parties.

L'évaluation du stage est basé sur un rapport rédigé par l'étudiant et remis au chercheur du service et à l'enseignant de la section dans les délais fixés sur le formulaire. Le rapport rend compte du travail effectué durant le stage (contexte, buts, démarches entreprises, principaux résultats, réflexions critiques). Si l'étudiant a participé à une seule étape de la recherche, il fait état des démarches entreprises pendant cette étape, en la situant brièvement dans la suite des étapes prévues.

Le rapport de stage est constitué d'un texte d'environ 5 pages; le texte est accompagné d'annexes constituées des produits de l'activité de recherche de l'étudiant.

### Evaluation du travail:

Le chercheur du service communique par écrit à l'enseignant de la section une attestation précisant que l'étudiant a effectué les heures requises. L'enseignant universitaire prend contact avec le chercheur pour connaître son appréciation du travail et discuter de la note à attribuer. D'un commun accord, une soutenance orale du rapport peut être organisée. La note attribuée est transmise au secrétariat par l'enseignant universitaire.

### Lieux des stages :

Des stages non rémunérés sont possibles, de cas en cas, dans les institutions suivantes :

- Equipes de recherche de la Section des sciences de l'éducation
- Service de la recherche en éducation (SRED), Genève (<http://agora.unige.ch/sred/Stages/StagesFrame.html>)
- Institut Romand de Recherche et de Documentation pédagogique, Neuchâtel ([www.irdp.ch](http://www.irdp.ch))
- Bureau International d'Education, Genève ([www.ibe.unesco.org](http://www.ibe.unesco.org))
- Université d'été des droits de l'homme, Genève ([www.droitshumains.org/uni/](http://www.droitshumains.org/uni/))

Les étudiants peuvent consulter les sites Internet de ces institutions pour connaître les projets en cours, ou s'adresser à la conseillère aux études. Ces institutions n'ont aucune obligation d'accepter des stagiaires ; elles n'accepteront d'encadrer un stage que si les intérêts réciproques de l'étudiant et de l'institution sont bien établis.

Les responsables des options peuvent éventuellement suggérer aux étudiants d'autres lieux de stage.

## **Directives internes du mémoire du DEA en sciences de l'éducation**

Texte approuvé par le Conseil de Section du 14 mars 2002  
(selon le Règlement d'études)

Pour rappel, le mémoire représente 36 crédits ECTS sur les 60 crédits du diplôme. Cela devrait donc représenter un travail (tout compris) d'environ 16 semaines (4 mois) à plein temps (640 h).

Le mémoire de DEA consiste en une recherche originale, effectuée dans le cadre du programme d'études du DEA et répondant aux critères d'un article scientifique "publiable". On demande le nombre de pages correspondant aux normes d'un article dans une revue scientifique à comité de lecture. Le texte est écrit en fonction d'une revue spécifiée, appropriée au sujet de la recherche, choisie d'un commun accord par l'étudiant et le directeur du mémoire. La langue de rédaction est choisie d'un commun accord avec la commission (et en fonction de la revue pressentie). Ce manuscrit d'article peut comporter des annexes qui le complètent de façon à fournir à la commission des informations supplémentaires (protocoles, tableaux, etc.). On n'exige pas que ce texte soit effectivement publié, mais l'étudiant pourra, s'il le souhaite, le soumettre effectivement pour publication après la soutenance.

Exceptionnellement, sur proposition du directeur de mémoire, le mémoire peut prendre une autre forme, notamment un texte du type "canevas de thèse", susceptible d'être soumis au Collège des docteurs.

Les membres de la commission encadrent le travail de recherche selon les modalités habituelles. Lors de la soutenance, le jury juge de la qualité scientifique du manuscrit.

## DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

NN

**Internationalisation des politiques éducatives****7322B**

Dates prévues à confirmer de même que le contenu du cours : E 2004 : 6.2, 26.3, 30.4, 21.5, 25.6.

Ce cours comportera deux parties. La première partie sera consacrée à l'influence des recherches récentes initiées par les organisations internationales (UNESCO, OCDE, Banque Mondiale) sur les politiques éducatives aussi bien dans les pays du Nord que ceux du Sud. Une analyse approfondie des quatre thèmes-clefs (privatisation, décentralisation, redevabilité "accountability", équité) sera effectuée. Tous ces thèmes seront étroitement reliés à la mondialisation (globalisation), contexte dans lequel se placent la plupart des politiques éducatives actuelles. Ils constituent la structure conceptuelle autour de laquelle s'articule le mouvement d'internationalisation de la recherche en éducation. La deuxième partie du cours développera la réflexion critique sur la question de l'"éducation de base pour tous". Nous examinerons en particulier une vaste recherche quantitative que la Banque Mondiale a effectué durant les deux dernières années dans l'ensemble des pays à faible revenu. Les propositions qui en découlent auront des conséquences concrètes non seulement sur les orientations futures des politiques éducatives dans les pays du Sud mais aussi sur la coopération internationale en matière d'éducation.

L. Allal

**Apprentissage: dimensions métacognitives et socio-cognitives****73213**

Ce séminaire abordera les recherches contemporaines sur les relations entre processus sociocognitifs et métacognitifs dans les situations d'apprentissage scolaire. Il traitera des thèmes (dont le choix définitif sera établi avec les participants) dans les domaines suivants: la contextualisation des apprentissages en situation scolaire (perspectives de "situated and distributed cognition"), la réflexion métacognitive et son rôle dans l'apprentissage, les interactions comme moyen de régulation des situations d'apprentissage (étayage par les interventions de tutelle de l'enseignant, interactions entre élèves et apprentissage coopératif), les articulations entre régulations actives et automatisées. Chaque étudiant réalisera une revue de littérature sur un sujet choisi dans le champ général du séminaire.

Site WEB: <http://www.unige.ch/fapse/listesse/acallal.html>

F. Audigier

**Didactiques des sciences sociales (histoire, géographie, citoyenneté)****73204**

L'histoire, la géographie et ce qui concerne la citoyenneté, sont trois domaines ou disciplines scolaires qui sont des vecteurs essentiels de transmissions d'informations sur les sociétés présentes et passées. Ces disciplines contribuent ainsi à construire les représentations et les conceptions que chacun a de la société, de la place qu'il y occupe et des manières de vivre ensemble. Elles ont donc en leur centre des dimensions cognitive, politique, culturelle et éthique qu'il faut tenter de penser ensemble. Leurs didactiques étudient comment ces disciplines sont élaborées, mises en œuvre et appropriées, dans un cadre scolaire, comment les savoirs qu'elles transmettent entrent en relation avec d'autres savoirs qui circulent sur la société par d'autres canaux, ainsi que les significations qu'elles ont dans nos sociétés. Durant ce cours-séminaire seront étudiés, à partir de présentations des étudiants, un certain nombre de travaux de recherche et de vulgarisation sur les didactiques de ces disciplines. Le but est d'examiner de façon critique les problématiques, les concepts, les modèles et les méthodologies utilisés et de poser des orientations pour des travaux à venir.

E. Bayer

**Analyse des contextes de fonctionnement de l'enseignement****73211**

Analyse des facteurs de l'efficacité scolaire au niveau de la classe (pédagogiques) et de l'établissement scolaire (institutionnels) sur la base d'un programme de lecture de recherches publiées (connaissance de l'anglais et compréhension de l'analyse de régression multiple exigées).

E. Bayer

**Analyse de régression simple et multiple****73231**

Ce cours comprend deux parties:

1. l'analyse de régression simple et multiple - logiciel SPSS (M. Bayer)
2. l'analyse des données d'enquête - logiciel SPAD (M. Pini, cours no 73230)

Le traitement des données d'enquête, analyse factorielles des correspondances, analyse des correspondances multiples et, éventuellement, introduction à l'analyse typologique (SPAD).

Chaque modèle d'analyse sera brièvement présenté sur les plans théorique et conceptuel, puis donnera lieu à des exercices pratiques : constitution de fichiers de données, paramétrage des modèles, passage sur ordinateur, lecture et exploitations des listings.

Prérequis: Cours Analyse statistique des données pour la recherche en éducation (2ème cycle licence en sciences de l'éducation) ou cours équivalent.

Un séminaire de TP est prévu de 9h à 10h chaque jeudi. Il n'est pas obligatoire et n'est pas crédité.

N. Berthoud-Aghili

**Cours-séminaire "colloque scientifique"****73242**

L'objectif de ce séminaire est d'accompagner les étudiants du niveau DEA dans la préparation de leurs projet de mémoire, afin de permettre à chacun de disposer des outils nécessaires pour accomplir ce travail. Ce séminaire comporte les parties suivante :

- un encadrement pour la préparation des posters sur le thème des mémoires
- une journée de présentation des posters
- un "mini-colloque" avec des interventions sur des questions d'organisation de la recherche, d'épistémologie et sur le "métier d'étudiant".

Ce séminaire doit être inscrit au semestre d'été 2004, mais les activités se déroulent sur toute l'année académique. Les trois crédits sont accordés pour la participation à l'ensemble des activités et selon les modalités d'évaluation. L'étudiant à la possibilité de suivre ce séminaire une deuxième année mais sans obtenir de crédits. Dates prévues : 7.11 et 21.11 2003, 26.03, 2.04 et 28.05 2004

J.-P. Bronckart

**Le langage comme agir et la figuration de l'agir dans le langage****73240**

Le cours-séminaire sera organisé en deux parties (correspondant aux deux semestres):

I. Mise en place théorique (semestre d'hiver) : a) les principes généraux de l'interactionnisme social, et les paradigmes de sciences humaines auquel il s'oppose (behaviorisme et cognitivisme en particulier); b) L'action comme unité d'analyse du fonctionnement humain. - sémiologie et structure des actions; l'opposition entre événement naturel et action sensée- le rôle du langage comme structurant et évaluateur des actions; la notion d'agir communicationnel- une conception de la généalogie de l'agir; de l'activité collective aux actions individuelle s- la problématique de la reconfiguration des actions par les discours; c)Les textes/discours comme unités d'analyse du langage- L'activité langagière comme processus et les genres de textes comme produit s- Les conditions de productions des textes - L'architecture des textes: types de discours et mécanismes de textualisation

II. Approfondissements - discussion de textes de référence (semestre d'été)

Les textes soumis à analyse et à discussion porteront sur les thèmes suivants: a) La sémiologie de l'action; b) Problèmes de méthodologie et d'interprétation: explication ou compréhension? c) Le statut de l'agir communicationnel d) Le statut des genres de textes et des types de discours

J. Brun

**Thèmes de recherche en didactique des mathématiques****73202**

Le cours est organisé de façon à travailler dans un premier temps des textes de base, constitutifs de la didactique des mathématiques comme domaine de recherche. En articulation avec ces textes de base, des recherches expérimentales seront ensuite étudiées. L'élaboration d'une question de recherche caractéristique des problématiques et des méthodes de la recherche en didactique des mathématiques,

ainsi qu'une première approche expérimentale de cette question, constitueront le travail demandé aux participants pour l'évaluation.

**G. Chatelanat**      **La famille et les institutions éducatives et sociales**

**73244**

Selon les intérêts des étudiants, les rapports entre la famille et les institutions éducatives, sanitaires et sociales seront étudiés du point de vue de l'organisation et du fonctionnement des institutions ou en examinant les interactions face-à-face que les membres de la famille entretiennent avec différents interlocuteurs des institutions. Dans la première orientation, on examinera plus particulièrement comment les connaissances sur la famille sont prises en compte par les institutions. Dans la deuxième orientation, l'accent sera mis sur l'adéquation entre les pratiques institutionnelles et les besoins et attentes des familles - usagers.

Chaque étudiant, à partir de lectures de textes de base et de travaux de recherches, sera amené à étudier un contexte ou une thématique spécifique de l'interface famille - institutions socio-éducatives ou sanitaires.

**P. Dasen**      **Recherches en anthropologie de l'éducation**  
*Non donné 2003-2004*

**73225**

**P. Dasen**      **Recherches en psychologie interculturelle**

**73226**

“ Everyday cognition ”

Comment étudier la cognition, et en particulier le développement cognitif, dans des situations quotidiennes, naturelles, plutôt que par des tests ou par l'expérimentation ? Dans le domaine “ everyday cognition ”, ou “ savoirs quotidiens ” quelles sont les recherches les plus récentes ? Les processus d'apprentissage sont-ils différents en situations quotidiennes et à l'école ? Quelle est l'impact de la scolarisation et de l'alphabétisation sur la cognition et la métacognition ?

Le cours-séminaire cherchera à répondre à ces questions. Il consiste à faire le point sur les acquis, à relever les difficultés rencontrées, en particulier méthodologiques, et à examiner les recherches en cours.

Le séminaire du semestre d'hiver se déroule sur un vendredi par mois (9-17h, 31.10, 14.11, 12.12 2003, 16.01 2004 et 11.06.2004) Le séminaire du semestre d'été prendra la forme d'un séminaire CUSO, résidentiel, regroupé sur une semaine (13-17.04 2004) et sera axé sur l'étude de la cognition par le jeu. La langue de travail sera l'anglais. Il y aura en plus une journée de présentation des travaux le 11.06.

Ce cours peut être validé dans l'option “ Processus d'apprentissage et enseignement en contexte ” et dans l'option “ Sociétés et systèmes d'éducation ”. Il est possible de s'inscrire à l'un ou l'autre ou aux deux semestres.

Site WEB: <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/dasen>

**J. Dolz**      **UF coordonnée " L'analyse didactique des interactions en classe ": L'enseignement du français langue maternelle**

**73200**

Dans le cadre très général des réflexions autour des processus de transposition didactique se pose la question de la construction de l'objet d'enseignement. Il s'agit de mieux comprendre et d'interpréter le processus de transformation, dans le cours des interactions en classe, de l'objet enseigné. L'analyse des protocoles d'enseignement (productions de textes oraux : exposés d'élèves) permettra d'affiner les démarches en cours d'élaboration : découpage des protocoles en unité d'analyse; observation des contenus abordés et de leurs enchaînement; microanalyse de quelques extraits discursifs significatif afin d'identifier comment la signification de l'objet enseigné prend corps chez les différents agents (enseignant et élève). L'invitation d'autres chercheurs mettra en perspectives les démarches susmentionné. Mme Véronique Pfeiffer Ryter collaborera à ce cours.

**A. Giordan**

**Didactique des sciences**  
*Non donné 2003-2004*

**73203**

**S. Hanhart**

**Financement de la formation professionnelle continue en entreprise: Etat de la recherche économique en Suisse**

**73220**

Le concept d'apprentissage à vie n'est pas nouveau, mais il suscite aujourd'hui un regain d'intérêt, explicable sans doute par les caractéristiques du "nouveau marché du travail" (inégalités croissantes en matière d'emploi et de rémunération, détérioration de la situation des travailleurs les moins qualifiés). Il existe différentes stratégies susceptibles de promouvoir l'apprentissage à vie, mais quelles que soient les stratégies envisagées, des moyens financiers supplémentaires seront nécessaires. Face à la limitation des ressources publiques, de "nouveaux" modes de financement (par exemple par le biais de comptes de formation) ou d'allocation des ressources (par exemple le financement public des usagers par le truchement de chèques éducatifs) sont préconisés. Mais ces nouveaux mécanismes de financement ne risquent-ils pas paradoxalement d'aggraver les inégalités d'accès aux systèmes de formation ? En d'autres termes existe-t-il des mécanismes de financement de l'apprentissage à vie permettant à la fois de satisfaire une demande accrue d'éducation, tout en assurant une répartition équitable des ressources et des avantages de l'éducation ?

En d'autres termes existe-t-il des mécanismes de financement de l'apprentissage à vie permettant à la fois de satisfaire une demande accrue d'éducation, tout en assurant une répartition équitable des ressources et des avantages de l'éducation ? Dates prévues : 12.03, 2.04, 7.05, 28.05 2004

**C. Magnin**

**Histoire de l'enseignement secondaire et rapports Nord-Sud (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)**

**73228**

En septembre 2004, le Bureau international d'éducation de l'UNESCO organisera à Genève la 47<sup>ème</sup> Conférence internationale de l'éducation (CIE). Sa thématique générale sera *la qualité de l'éducation de la jeunesse : défis, tendances et priorités*. Elle abordera notamment les problèmes actuels de l'enseignement secondaire à l'échelle planétaire. Pour faire écho à ces débats et permettre de mieux en profiter, le cours confrontera ce qui ressort de l'histoire pluriséculaire de l'enseignement secondaire dans un certain nombre de pays du Nord et son évolution dans différents pays du Sud, avant et après « l'indépendance » ou la « décolonisation ». Ce sera l'occasion de réfléchir historiquement aux incidences des « transferts de modèles éducatifs », expression qui désigne ici l'exportation du Nord vers le Sud (ou des métropoles vers les colonies) de modèles d'institutions éducatives que l'on a voulu transposer plus ou moins tels quels dans des contextes plus ou moins complètement différents de ceux où ils se sont développés. Cette problématique sera abordée à travers : 1) l'étude d'extraits d'ouvrages et d'articles traitant de l'histoire (comparée ou non) de l'enseignement secondaire au Nord et/ou au Sud ; 2) l'analyse historique des rapports, débats et recommandations issus de la douzaine de Conférences internationales de l'éducation (CIE) que, depuis 1934, le Bureau international d'éducation (BIE) a consacrées, au moins pour partie, à différents éléments clés de l'enseignement secondaire (structures, programmes, formation des enseignants, débouchés, etc.).

Liaison avec les cours de Mme Soledad Perez 73222, 73223, 73224

**S. Perez**

**Etudes comparatives sur les enquêtes internationales**

**73222**

A l'ère de la mondialisation, il est important d'avoir une formation théorique et méthodologiques à la macro-comparaison illustrée par des études internationales. Pendant ce semestre, nous tenterons de dégager quelques idées théoriques basées sur des concepts de macro-comparaison. Nous ferons le point sur les avantages et les inconvénients de la macro-comparaison grâce à des études internationales d'organisations internationales comme l'OCDE et le BIE. Des spécialistes de ces organismes seront invités pour parler de recherches menées dans les années 1990-2003. Des chercheurs universitaires qui travaillent dans le domaine de l'éducation comparée viendront expliquer les difficultés rencontrées lors de

l'élaboration méthodologique de base et de son application. L'enseignement secondaire et supérieur en Europe et dans les pays du Sud seront des exemples car les débats sur la restructuration des niveaux d'enseignement au Nord comme au Sud sont importants à l'heure actuelle.

Liaison avec le cours de M. Magnin 73228

Site WEB : <http://unige.ch/fapse/pegec>

S. Perez

**L'enseignement supérieur en Europe et dans les pays du Sud 73223**  
*(Non donné en 2003-2004)*

S. Perez

**Education et minorité en Europe et ailleurs: études comparatives 73224**

A partir de différentes définitions du concept de minorités, nous essaierons d'étudier les politiques éducatives des Etats-nations qui ont exploité la question linguistique pour s'approprier de l'idée de la nationalité et qui ont tenté de créer une homogénéisation culturelle pour normaliser le territoire national comme la détermination de la langue officielle, administrative et juridique par exemple. L'assimilation linguistique a été recherchée par nombre d'Etats pour renforcer la langue majeure, c'est-à-dire la langue du groupe dominant et a engendré une méconnaissance des autres langues nationales et/ou régionales, les rabaisant au niveau de langues inférieures. Avec le temps, les stratégies culturelles et linguistiques des Etats-nations ont visé à fonder de nouvelles solidarités qui ont obligé les élites à intégrer les minorités nationales dans les sociétés. En effet, ces minorités ont subi des pressions constantes et continuent d'en supporter les conséquences dans certains contextes, ce qui les amène par inertie ou facilité, par utilité ou souci d'efficacité, pour la promotion sociales, à privilégier une langue majeure et à laisser de côté un parler maternel moins diffusé et moins valorisant pour certains, même s'ils conservent un attachement affectif au passé familial. A l'opposé, elles peuvent envisager de faire tout le contraire, c'est-à-dire de revendiquer le droit à la différence ; ce droit à la différence étant défini comme la reconnaissance de cultures, d'histoires, de traditions, de langues autochtones. La conquête de ce droit passe par la revalorisation de la langue régionale. Le droit à l'éducation dans la langue régionale minoritaire est également défendu et exigé par les minorités. Dans le processus de mondialisation actuelle, en Europe et ailleurs, il existe une diversité de situations régionales minoritaires qui sont régies par des contextes nationaux sociopolitiques, économiques, culturels et éducatifs et elles peuvent être perçues comme particulières et uniques selon les acteurs concernés.

Liaison avec le cours de M. Magnin 73228

Site WEB : <http://unige.ch/fapse/pegec>

..

G. Pini

**Méthodes d'exploration et de structuration des données 73230**

Ce cours comprend deux parties:

1. l'analyse de régression simple et multiple - logiciel SPSS (M. Bayer)
2. l'analyse des données d'enquête - logiciel SPAD (M. Pini, cours no 73230)

Le traitement des données d'enquête, analyse factorielles des correspondances, analyse des correspondances multiples et, éventuellement, introduction à l'analyse typologique (SPAD).

Chaque modèle d'analyse sera brièvement présenté sur les plans théorique et conceptuel, puis donnera lieu à des exercices pratiques : constitution de fichiers de données, paramétrage des modèles, passage sur ordinateur, lecture et exploitations des listings.

Prérequis: Cours Analyse statistique des données pour la recherche en éducation (2ème cycle licence en sciences de l'éducation) ou cours équivalent.

Un séminaire de TP est prévu de 9h à 10h chaque jeudi. Il n'est pas obligatoire et n'est pas crédité.

E. Poglia

**Nouvelles approches et méthode de gestion de la formation 73227**  
*(non donné en 2003-2004)*

L. Rieben

**Apprentissage et différences individuelles 73212**

Ce cours a pour but de mettre en évidence des arguments théoriques et des données empiriques pouvant contribuer à fonder, d'un point de vue psychologique, la différenciation de l'enseignement. Dans la première partie du cours, on considérera comment la problématique des différences individuelles est prise en compte par les théories du développement et par la psychologie cognitive. Dans la deuxième partie, des recherches portant sur la variabilité inter-individuelle dans différents domaines d'apprentissages scolaires (lecture, orthographe, production textuelle, arithmétique, résolution de problèmes) seront examinées.

M. Saada-Robert

**Apprentissage et développement**

**73210**

Ce cours-séminaire semestriel est centré sur l'étude de processus cognitifs et socio-cognitifs en jeu dans l'apprentissage contextualisé en situation scolaire. Il se déroule en deux temps:

La première partie est consacrée à une discussion approfondie sur l'articulation entre trois concepts-clés de l'apprentissage contextualisé: l'enseignement, l'apprentissage et le développement. Elle se base sur l'apport de différents textes qui définissent et mettent en rapport ces trois concepts, en relation avec d'autres tels que ceux de maturation, de mémoire, d'entraînement, de médiation sociale, etc.. Les positions fondamentales de Piaget, de Vygotsky et d'auteurs de la cognition située (comme Resnick par ex.) sont revisitées et approfondies sous l'angle des mécanismes que les uns et les autres invoquent pour rendre compte de l'acquisition de connaissances. La deuxième partie développe la réflexion en la spécifiant dans le cas d'un contenu de savoir particulier..

Chaque étudiant choisit un contenu de savoir, formel ou informel (par ex. en fonction de son sujet de mémoire DEA) et effectue une recherche bibliographique incluant les concepts du développement, de l'apprentissage et de l'enseignement. Il fait un choix de quatre articles empiriques récents, les synthétise, les discute en les confrontant, puis les problématise en débouchant sur une question finale qui reprend le thème de l'articulation entre les trois concepts-clés du cours. Les travaux réalisés sont présentés et discutés.

F. Sabelli

**Projet de recherche et projet professionnel: démarche et esquisse de méthodologie qualitative 73232**

H 03-04: De l'idée au projet : méthodologie des actes de recherche et de la production des connaissances. 1. Rappel et mise en perspective historique des méthodes de recherche en sciences sociales. 2. Esquisse de la démarche qui conduit l'étudiant-chercheur à dégager une idée originale au fondement d'un projet et transformation progressive de cette idée en hypothèse de travail. 3. La démarche comme acte de création autonome et comme construction spécifique : attitude critique face à la " sociologie spontanée " et problèmes de conceptualisation. 4. Méthode d'élaboration de projets de recherche, de projets professionnels et de projets opérationnels : similitudes et différences. Dates prévues 24.10, 28.11, 19.12 2003 et 23.01 2004

E 04.: Techniques qualitatives et phases de réalisation du projet. S'agissant d'étudiants préparant un DEA, le contenu de cet enseignement est largement dépendant de la nature des projets que les participants se proposent de réaliser. Il s'agira tout d'abord d'élaborer un plan d'enquête en harmonie avec les hypothèses préalablement définies. Les étudiants examineront ensuite un certain nombre d'études et recherches dont les résultats ont été obtenus grâce à l'emploi de techniques qualitatives. Enfin, le cours est destiné à fonctionner comme cadre de suivi de la méthode choisie et comme terrain d'apprentissage actif des techniques de collecte et d'analyse des données de la recherche. Dates prévues 19.03, 23.04, 14.05, 18.06 2004

M.-L. Schubauer

**UF coordonnée " L'analyse des interactions didactiques en classe " L'entrée par la didactique comparée 73201**

Qu'est-ce qui est de l'ordre du spécifique et du générique entre une leçon de mathématique, une leçon de français ou une leçon de géographie? Comment le savoir enseigné affecte-t-il la gestion, le déroulement et les négociations à l'œuvre dans une interaction didactique en classe? Comme s'articulent l'action de l'enseignant et l'action des différentes catégories d'élèves dans des micro-histoires de classe? Ce cours

travaille les cadres conceptuels de la didactique comparée afin de comprendre et expliquer comment évoluent les enjeux d'enseignement et d'apprentissage dans des séances de travail "ordinaire" à l'école. Par une approche qui se veut à la fois clinique et expérimentale, le cours engage une discussion épistémologique, théorique et méthodologique sur ce que permet une lecture comparative des faits didactiques. Dans le prolongement de certaines questions majeures traitées dans les didactiques le cours cherche à problématiser les découpages des objets d'études proposées ainsi que les emprunts théoriques opérés auprès des sciences humaines et sociales. Afin d'éprouver les catégories conceptuelles de cette entrée théorique naissante, il s'agira de mettre en œuvre différents niveaux d'analyse dans des corpus de séances interactives en classe à propos d'objets d'enseignement contrastés.

## REGLEMENT D'ETUDES

### **Article 1. Objet**

La Section des sciences de l'éducation de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation prépare à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures, DEA qui sanctionne la formation de 3e cycle en sciences de l'éducation.

### **Article 2. Comité scientifique**

1. Le DEA est placé sous la responsabilité d'un Comité scientifique.
2. Le Comité scientifique du DEA se compose de trois personnes au moins et de cinq personnes au plus membres du corps professoral et intermédiaire et titulaires d'un doctorat. Ces membres sont proposés par le Collège des professeurs de la Section des sciences de l'éducation et ils sont nommés par le Conseil de Faculté. Le conseiller aux études de la Section est membre d'office.

### **Article 3. Admission**

1. L'admission se fait sur dossier et est décidée par le doyen de la Faculté, sur préavis du Comité scientifique du Diplôme.
2. Pour être admis au diplôme d'études approfondies, le candidat doit:
  - a) satisfaire aux conditions générales d'immatriculation requises par l'Université et
  - b) être en possession d'une licence en sciences de l'éducation ou d'un titre jugé équivalent par la Commission des équivalences de la Section des sciences de l'éducation ou d'un certificat de spécialisation en sciences de l'éducation de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.
3. Les personnes licenciées ne possédant pas les titres mentionnés à l'al. 2 ci-dessus peuvent être admises si elles exercent une fonction dans le corps intermédiaire de la Section des sciences de l'éducation.
4. Peuvent également être admises les personnes licenciées ne possédant pas les titres mentionnés à l'al. 2 ci-dessus, mais dont l'expérience et les responsabilités professionnelles se situent dans le champ de la recherche en sciences de l'éducation.
5. Si l'étudiant n'a pas les bases nécessaires pour suivre les enseignements du DEA, le doyen de la Faculté peut, sur préavis du Comité scientifique, assortir l'admission en DEA de l'obligation de suivre des unités de formation (UF) de deuxième cycle de la licence en sciences de l'éducation de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Les crédits rattachés à ces enseignements doivent être obtenus au plus tard à la session d'octobre de la première année du DEA. Un maximum de 4 UF (24 crédits) peut être exigé comme prérequis, soit 2 UF (12 crédits) dans le domaine de l'option du DEA choisie et 2 UF (12 crédits) dans le domaine des Méthodologies de la recherche en sciences de l'éducation.
6. Les candidats admis sont inscrits au sein de la Section des sciences de l'éducation de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

### **Article 4. Unités de formation**

1. Les études sont organisées selon le principe des unités capitalisables. L'étudiant doit accumuler un nombre déterminé de crédits. Ces crédits lui sont octroyés lorsqu'il a satisfait aux conditions d'évaluation d'une unité de formation (ci-après UF).
2. Une UF consiste en enseignements, travaux et/ou stages présentant une unité thématique
3. Il existe deux types d'UF d'enseignement qui se distinguent par leur organisation dans le temps. Pour les UF dites "filées", la formation est de 2 heures hebdomadaires sur l'ensemble d'un semestre. Pour les UF dites "compactes", la formation comprend le même nombre d'heures d'enseignement semestriel, mais est condensée en périodes plus brèves (plusieurs journées ou plusieurs semaines).
4. Certaines UF d'enseignement peuvent être réalisées sous forme de projets indépendants ou de stage conduits sous la responsabilité d'un membre du corps professoral ou du corps intermédiaire, titulaire d'un doctorat.
5. Toute UF est évaluée et sa réussite donne droit à un nombre déterminé de crédits fixé par le plan d'études adopté par le Conseil de Faculté.

### **Article 5. Organisation des études du DEA**

1. Les études conduisant au DEA comprennent:
  - une option composée d'UF regroupées dans un domaine thématique;
  - des UF d'enseignement de méthodologies;
  - des UF d'enseignement à choisir hors option ou dans des offres d'enseignement de troisième cycle hors Section des sciences de l'éducation de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation;
  - un mémoire de recherche.
2. Chaque option est placée sous la responsabilité d'un membre du corps professoral ou intermédiaire titulaire d'un doctorat qui désigne un conseiller DEA pour chaque étudiant.

## **Article 6. Programme d'études**

1. L'étudiant doit acquérir 60 crédits de la manière suivante :
  - 12 crédits dans le domaine de l'option choisie (soit 4 UF d'enseignement ou 2 UF d'enseignement et 2 UF réalisées sous forme de projets indépendants ou de stage de recherche);
  - 6 crédits hors option ou hors Section (soit 2 UF d'enseignement choisies en accord avec le conseiller DEA de l'étudiant);
  - 6 crédits de méthodologie (soit 2 UF d'enseignement);
  - 36 crédits (mémoire de recherche).
2. Les crédits de deuxième cycle éventuellement exigés lors de l'admission en DEA (art. 3, al. 5) ne comptent pas dans l'obtention des 60 crédits du DEA, mais font l'objet d'une attestation de réussite.

## **Article 7. Durée des études**

1. La durée des études pour l'obtention du DEA est de 2 semestres au minimum et de 4 semestres au maximum.
2. Les demandes de dérogation concernant la durée des études sont à adresser au doyen de la Faculté qui statue après avoir obtenu le préavis du Comité scientifique.

## **Article 8. Evaluation**

1. Les formes d'évaluation sont l'examen écrit, l'examen oral, le travail personnel, le travail de groupe, le rapport de stage. Les évaluations ont lieu lors des sessions d'examens ou s'effectuent sur le mode du contrôle continu.
2. L'évaluation d'une UF s'effectue selon la procédure communiquée par l'enseignant en début d'UF sous forme d'affichage. L'enseignant peut combiner plusieurs formes d'évaluation dans la même UF.
3. Lorsque l'étudiant a satisfait aux conditions d'évaluation d'une UF, celle-ci est acquise, et le nombre de crédits fixé pour cette UF lui est octroyé; dans le cas contraire, l'UF est non acquise et aucun crédit ne lui est accordé.
4. Les UF acquises sont enregistrées selon les notations suivantes recommandées par le système ECTS:
  - A : excellent niveau de maîtrise;
  - B : très bon niveau de maîtrise;
  - C : bon niveau de maîtrise;
  - D : niveau de maîtrise satisfaisant;
  - E : niveau de maîtrise suffisant.
5. Les UF non acquises sont enregistrées selon la notation F.
6. En regard à l'article 35 du RU, A correspond à la note 6, B correspond à la note 5,5, C correspond à la note 5, D correspond à la note 4,5, E correspond à la note 4, et F correspond à une note inférieure à 4.
7. L'évaluation des UF de deuxième cycle de licence exigées conformément à l'article 3, al. 5 s'effectue selon les modalités prévues par le règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation.
8. Les étudiants s'inscrivent en début d'année académique pour les UF qu'ils entendent suivre. A défaut de l'annulation de leur inscription dans les délais fixés par le descriptif du cours, ils sont tenus de se soumettre à l'évaluation.
9. L'étudiant peut se présenter deux fois aux examens. Pour un enseignement semestriel inscrit au semestre d'hiver, les sessions sont organisées en février, juillet et octobre. Pour un enseignement semestriel inscrit au semestre d'été, les sessions sont organisées en juillet, octobre et février. L'étudiant se présente à une première évaluation à la session d'examens consécutive à l'enseignement semestriel qu'il a suivi ou à la session d'examens suivante, soit pour une UF inscrite au semestre d'hiver à la session de février ou à la session de juillet et pour une UF inscrite au semestre d'été à la session de juillet ou à la session d'octobre. S'il obtient un F (non acquis) ou s'il ne se présente pas à la première évaluation, il doit se présenter à une seconde évaluation.
10. La seconde procédure d'évaluation doit avoir lieu et être enregistrée au plus tard pour une UF inscrite au semestre d'hiver à la session d'octobre et pour une UF inscrite au semestre d'été à la session de février. Lorsque l'étudiant obtient un F (non acquis) à l'issue de la seconde procédure d'évaluation, ou qu'il ne s'est pas présenté, l'échec à l'UF est considéré comme définitif et l'étudiant n'acquiert aucun crédit pour cette UF. Le nombre de crédits correspondant à l'UF en cause est comptabilisé dans le total visé à l'art. 12 al.1 let. b. Si l'étudiant n'est pas en situation d'élimination il doit compléter son programme d'études selon les dispositions réglementaires.

## **Article 9. Mémoire de DEA**

1. Pour obtenir le DEA, l'étudiant doit rédiger et soutenir avec succès un mémoire de recherche.
2. Pour la préparation de son mémoire, l'étudiant est encadré par une commission nommée par le Comité scientifique du DEA. Elle comprend trois personnes au minimum, titulaires d'un doctorat. Deux de ces personnes, au moins, dont le directeur du mémoire, sont membres du corps professoral ou intermédiaire de la Section des sciences de l'éducation. Cette commission se constitue en jury pour la soutenance orale.
3. Le directeur du mémoire peut solliciter une personne extérieure à l'Université pour faire partie de la Commission. Dans ce cas, il n'est pas nécessairement exigée qu'elle soit titulaire d'un doctorat.
4. Lorsque le directeur du mémoire estime que le travail de mémoire est achevé, il fixe une date de soutenance, d'entente avec la commission et l'étudiant.
5. La soutenance orale du mémoire a lieu au plus tôt à la session d'évaluation des dernières UF du diplôme. Sur proposition du directeur du mémoire, le doyen peut accorder des dérogations à cette disposition.
6. Lorsque, à l'issue de la soutenance, le jury accorde un F (non acquis), l'étudiant a le droit de remanier et soutenir son mémoire une seconde fois.
7. Si l'étudiant obtient un F (non acquis) à la seconde soutenance, il est déclaré en échec définitif et n'obtient aucun crédit.
8. L'accompagnement et la soutenance des mémoires sont régis par des directives adoptées par le Conseil de Section.

## **Article 10. Défaut**

1. L'étudiant qui, pour une raison de force majeure, interrompt une session d'examens ou ne s'y présente pas, doit en informer immédiatement par écrit le doyen de la Faculté. Si les motifs sont reconnus valables, les résultats des UF dont l'évaluation a déjà eu lieu sont enregistrés. L'évaluation des autres UF doit impérativement s'effectuer et ses résultats être enregistrés lors de la session suivante, sous peine d'échec.
2. En cas de maladie ou d'accident, l'étudiant doit remettre immédiatement au doyen de la Faculté un certificat médical, conformément à l'article 37 du RU.
3. Si les motifs ne sont pas reconnus valables, l'étudiant est considéré comme ayant échoué.

## **Article 11. Obtention du DEA**

1. Pour obtenir le DEA, l'étudiant doit avoir obtenu 60 crédits conformément à l'article 6, al. 1 ci-dessus.
2. Les crédits acquis pour l'obtention du DEA sont consignés dans un procès-verbal de DEA qui indique :
  - l'option choisie;
  - les intitulés des UF réussies et les crédits correspondants;
  - le titre du mémoire de DEA, la notation obtenue et la composition du jury.
3. Un étudiant quittant la Section avant l'obtention du DEA peut obtenir, sur demande, une attestation des UF acquises et des crédits correspondants.

## **Article 12. Elimination**

1. Est définitivement éliminé de la Section l'étudiant qui:
  - a) n'obtient pas dans les délais requis les éventuels crédits de deuxième cycle exigés lors de son admission en DEA selon l'article 3, al. 5;
  - b) échoue définitivement, conformément aux articles 8 et 10 du présent règlement, à un nombre d'UF totalisant plus de 9 crédits.
  - c) subit un échec définitif à son mémoire conformément à l'article 9;
  - d) n'obtient pas dans les délais impartis les 60 crédits requis pour achever le DEA selon l'article 7, al. 1.
2. Les éliminations sont prononcées par le doyen de la Faculté sur préavis du Comité scientifique.

## **Article 13. Procédures d'opposition et de recours**

En cas d'opposition et de recours, le Règlement interne relatif aux procédures d'opposition et de recours (RIOR) est applicable. Il peut être consulté auprès du conseiller aux études de la Section des sciences de l'éducation ou de l'administrateur de la Faculté.

**Article 14. Entrée en vigueur et dispositions transitoires**

1. Le présent règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2000 et s'applique à tous les nouveaux étudiants
2. Les règlements d'études du Diplôme d'études supérieures en sciences de l'éducation mention *Recherche*, approuvé par le conseil d'Etat le 16 mai 1990 et du Diplôme d'études supérieures en sciences de l'éducation, approuvé par le Département de l'instruction publique le 3 août 1998, restent en vigueur pour les étudiants inscrits dans ces programmes d'études. Toutefois, ils peuvent demander à être soumis au présent règlement, en précisant le cas échéant, dans quelle option ils souhaiteraient s'inscrire. Le doyen de la faculté leur indique après étude de leur parcours, les équivalences dont ils pourraient bénéficier, les UF qu'il leur reste à inscrire ainsi que leurs éventuels prérequis et la position exacte qui serait la leur dans le cadre du présent règlement en terme de délais d'études (art. 7), de crédits et d'échecs accumulés (art.8). L'étudiant décide alors définitivement de conserver le bénéfice du plan et du règlement d'études de 1990 ou de 1998 ou de se soumettre au présent règlement d'études et au plan d'études correspondant.
3. Les alinéas 9 et 10 de l'article 8 du présent règlement s'appliquent également aux étudiants inscrits dans le programme d'études de 1998.

Approuvé le 28 juin 2000 par le Conseil de l'Université

**I. INFORMATIONS GENERALES** <http://www.unige.ch/dase/>**Bureau des immatriculations et des inscriptions de l'Université de Genève**

M. H. Liou - UNI Dufour- 24, rue Général-Dufour 1211 Genève 4

Bureau 222 – Tél. 022/705.76.93 – [Tchi.Liou@adm.unige.ch](mailto:Tchi.Liou@adm.unige.ch)

Réception: du lundi au vendredi de 9h à 13h.

- Immatriculation / Exmatriculation
- Changement de Faculté
- Admission des nouveaux étudiants (du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai précédant la rentrée académique)
- Non porteurs de maturité : dossiers à demander entre le 15 novembre 2003 et le 15 janvier 2004
- Demandes d'équivalences

**Documents à disposition:**

- Conditions d'immatriculation 2003-2004
- Guide pratique de l'étudiant 2003-2004
- Guide de l'auditeur (disponible auprès des huissiers à UNI Bastions, UNI Dufour et UNI Mail) dès septembre 2003

**Service des taxes**

Mme C. Maggioni - UNI Dufour

Bureau 222 – Tél. 022/705.77.39

**Bourses de la Confédération et bourses d'échanges**

Université de Genève, 24, rue Général-Dufour, 1211 Genève 4

Mme E. Frison, bureau 104, Tél. 022/705.77.40

**Relations Internationales**

40, Blvd du Pont d'Arve

022/705.80.82 – <http://rel.unige.ch>

**Mobilité suisse** – Mme Kernen Tél. 022/705.72.12 – <http://www.unige.ch>

**Bureau d'information sociale**

Lundi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 16 h

4, rue de Candolle, 3ème étage

téléphone: 022/705 77 79/18

fax: 022/705.77.47

E-mail: [info-sociale@adm.unige.ch](mailto:info-sociale@adm.unige.ch)

**Bourses/aides/subsides**

<http://www.unige.ch/etudes/>

**Consultation psychologique pour jeunes adultes (CPJA)** <http://www.unige.ch/cpja>

4, Rue de Candolle Tél. 022/705.74.41

Permanence téléphonique et d'accueil : lundi au vendredi de 10h. à 13h. et de 14h. à 16h.

Rendez-vous avec psychologue du Lundi au Mercredi de 9h. à 13h. et de 14h. à 20h. et le Jeudi de 14h. à 20h.

- L'Université de Genève met à disposition de ses étudiants un centre de conseil psychologique pour ceux qui rencontrent des difficultés psychologiques liées à leur études, à leurs relations interpersonnelles et familiales ou encore à des moments de vie difficiles. Des entretiens avec des psychologues professionnels ont pour but d'ébaucher, dans un dialogue, une voie de sortie de ces difficultés.

**Antenne Santé**

Tél: 022/705.77.09 E-mail: [antenne-sante@unige.ch](mailto:antenne-sante@unige.ch)

Bureau de placement de l'Université

Heures d'ouvertures du guichet

4, rue de Candolle

1211 Genève 4

Lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 16h

Heures de réponse au téléphone

Lundi au vendredi 8h30 à 13h – 14h à 16h

Tél. 022/329.84.43

Centre Uni Emploi

4, rue de Candolle

1211 GENEVE 11

022/705.75.90

Fax 022/705.77.11

E-mail: [uni-emploi@unige.ch](mailto:uni-emploi@unige.ch)

#### Service des allocations d'études

1, rue Pécolat

1211 Genève 11

tél. 022/909.68.20

<http://www.etat.ge.Bourses/contact.html>.

#### Bibliothèque

Accueil: Tél. 022/705.92.96 -Fax 022/705.92.99 [Bibliotheque@pse.unige.ch](mailto:Bibliotheque@pse.unige.ch)

<http://www.unige.ch/biblio/fapse/adres.html>

Responsable: Mme Doris Neuenschwander bibliothécaire-cheffe Tél. 022/705.92.91

Prêt à domicile: Tél. 022/705.92.92

Prêt interbibliothèque: Tél. 022/705.92.95

Service de référence: Tél. 022/705.92.90

Prêt: lundi au vendredi de 9h. à 18h. samedi de 9h. à 11h45

Salle de lecture: du lundi au vendredi de 8h. à 22h. samedi de 9h. à 17h. et dimanche 14h-18h

#### Médiathèque Uni-Mail

Entrée par la bibliothèque FAPSE 2<sup>e</sup> étage

Prêt – accueil Tél. 022/705.83.94 – Bureau Tél. 022/705.83.95 [Media-mail@unige.ch](mailto:Media-mail@unige.ch)

<http://www.unige.ch/biblio/mediatheque/>

Bibliothécaires : Dominique Marin, Géraldine Engel Zelada

#### Salle informatique en libre service pour les étudiants

Salle 3183 Uni Mail 3<sup>ème</sup> étage Tél. 022/705.90.99

Des moniteurs sont à disposition des étudiants (voir horaire affiché dans la salle). Une taxe d'inscription annuelle est perçue pour l'obtention d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Formulaires à disposition auprès des moniteurs.

#### Association des étudiants de la Section des sciences de l'éducation (ADESE)

Site web: <http://www.unige.ch/asso-etud/adese>

## II. SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

40, bd du Pont-d'Arve 1211 Genève 4

tél. 022/705.71.11 / [www.unige.ch/fapse/index\\_sse.html](http://www.unige.ch/fapse/index_sse.html)

#### DECANAT

##### Doyenne de la Faculté:

Mme Anik DE RIBAUPIERRE

##### Vice doyenne

Mme Linda ALLAL

Bur. 3142 tél. 022/705.90.01

##### Secrétariat:

Mme Sonia STURM

bur. 3140 tél. 022/705.90.02 / Fax 022/705.90.20

[Sonia.Sturm@pse.unige.ch](mailto:Sonia.Sturm@pse.unige.ch)

#### PRESIDENCE

##### Président de la Section:

M. Bernard SCHNEUWLY

##### Vice-président

M. Siegfried HANHART

Bur. 3139 tél. 022/705.90.09

##### Secrétariat:

NN

bur. 3137 tél. 022/705.90.10 / Fax 022/705.90.39

[@pse.unige.ch](mailto:@pse.unige.ch)

#### ADMINISTRATION

##### Administrateur de la Faculté:

M. BATARDON Pierre

Bur. 3134 tél. 022/705.90.04

##### Secrétariats:

Mme Patricia DARRE bur. 3138 tél. 022/705.90.06

Fax 022/705.90.79 / [Patricia.Darre@pse.unige.ch](mailto:Patricia.Darre@pse.unige.ch)

Mme Sandrine AMSTUTZ bur. 3138 tél. 022/705.90.05

[Sandrine.Amstutz@pse.unige.ch](mailto:Sandrine.Amstutz@pse.unige.ch)

##### Conseil de Section

Mme Mireille Cifali, présidente

##### Collège des professeurs de la Section

M. Bernard Schneuwly, président

##### Collège des collaborateurs à la recherche et à l'enseignement

Mme Kim Stroumza, présidente

##### Collège des étudiants

NN

##### Commission du plan d'études

M. Siegfried Hanhart, vice-président

##### Comité de programme mention Enseignement

Mme Maria-Luisa Schubauer Leoni, Monsieur Joaquim Dolz, coordinateurs

##### Comité de programme mention Formateur d'adultes

M. Guy Jobert, coordinateur, M. Jean-Michel Baudouin, coordinateur.

**Comité de programme mention Recherche et intervention**

M. Jean-Paul Bronckart, coordinateur

M. Yvan Leanza, Responsable du cursus Théorie et pratique de l'éducation et de la formation

M. Jean Brun, Responsable du cursus Education scolaire

M. Didier Pingeon, Responsable du cursus Education spéciale

Mme Edmée Ollagnier, Responsable du cursus Formation des adultes et systèmes d'éducation

**Comité scientifique du DEA**

M. Pierre Dasen, président

**Diplôme d'études supérieures spécialisées en analyse du travail et construction des compétences professionnelles**

M. Guy Jobert, Responsable du programme d'études

**Diplôme Facultaire en Sciences et Technologies de l'Apprentissage et de la Formation**

M. Daniel Peraya, Responsable du programme d'études

**Collège des docteurs**

Mme Maria-Luisa Schubauer-Leoni, présidente

**Diplôme de formation continue universitaire de formateur d'adultes (DUFA)**

M. Guy Jobert, Mme Edmée Ollagnier, responsables du programme d'études.

**ORIENTATION DES ETUDIANTS****Conseillère aux études**

Mme Suzanne de Jonckheere/ **NN dès le 1<sup>er</sup> novembre 2003**- UNI Mail - 40, bd du Pont-d'Arve  
1211 Genève 4/

Bureau 3103 – Tél. 022/705.90.11 - Fax 022/705.90.49 E mail [Suzanne.DeJonckheere@pse.unige.ch](mailto:Suzanne.DeJonckheere@pse.unige.ch)

**Réception:**

Sans rendez-vous: mardi et mercredi de 10h. à 12h.(pendant les mois de septembre et octobre des modifications de jours de permanence peuvent avoir lieu)

Sur rendez-vous (auprès du secrétariat tél. 022 705 90 12) mercredi après-midi et vendredi matin.

- Information sur les programmes d'études de la Section des sciences de l'éducation et les règlements d'études, admissions, équivalences
- Entretiens individuels lors de l'immatriculation et/ou pendant les parcours d'études (orientation, débouchés, gestion de programme d'études, bilans, programmes d'échanges)

**Secrétariat de la conseillère aux études**

Mme Caroline Tullii - bureau 3105 – Tél. 022/705.90.12 – [Caroline.Tullii@pse.unige.ch](mailto:Caroline.Tullii@pse.unige.ch)

Réception : lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 – mercredi après-midi de 14h30 à 16h30

**Secrétariat des étudiants****1<sup>er</sup> cycle – DEA – DESS - Doctorat**

Mme Françoise Monighetti - bureau 3193 – Tél. 022/705.90.13 - [Francoise.Monighetti@pse.unige.ch](mailto:Francoise.Monighetti@pse.unige.ch)

**► Dès le 1<sup>er</sup> janvier 04 NN**

**2<sup>ème</sup> cycle de licence** mention Enseignement (LME), Formateur d'adultes (LMFA), Recherche et intervention (LMRI) – Certificat complémentaire en sciences de l'éducation (CCSE)

M. Bouchaïb Belkouch - bureau 3195 – Tél. 022/705.90.14 – [SecretariatEtudiantsSSED2@pse.unige.ch](mailto:SecretariatEtudiantsSSED2@pse.unige.ch)

Réception: du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 – mardi et mercredi après-midi de 13h30 à 16h.

**Documents à disposition:**

- Formulaire de demande de congé (à remettre un mois avant le début du semestre)
- Formulaire de demande d'exmatriculation
- Règlements d'études, plans d'études, grille horaire et catalogue des cours
- Documents d'information sur la procédure d'admission LME, LMFA (disponibles en décembre 2003)
- Formulaire de demande de report service militaire (P. Dasen, conseiller de l'office de liaison)
- Documents d'informations LMRI - LME - LMFA

**Secrétariat LME**

Mme Chantal Meier - bureau 4363 – Tél. 022/705.91.35 - fax 022/705.91.39 [Chantal.Meier@pse.unige.ch](mailto:Chantal.Meier@pse.unige.ch)

Réception: du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 – mardi et mercredi après-midi de 13h30 à 16h.

- Dépôt des dossiers LME (**au plus tard le 31 janvier 2004**)

**Responsable des réseaux de formateurs de terrains LME**

Mme Susanne Hagemann - bureau 4358 – Tél. 022/705.91.36 - [Susanne.Hagemann@pse.unige.ch](mailto:Susanne.Hagemann@pse.unige.ch)

**Secrétariat LMFA / CEFA (Certificat de formation continue pour formateurs d'adultes) / DESS**

Annelise Berthouzoz Imfeld – tél. 022/705.98.45 – Fax. 022/705.92.29

[Annelise.Imfeld@pse.unige.ch](mailto:Annelise.Imfeld@pse.unige.ch)

Dépôt des dossiers LMFA (**au plus tard le 31 janvier 2004**)

- Documentation DUFA/CEDASF disponible.

### Secrétariat des étudiants TECFA (Technologies de formation et d'apprentissage)

Mme Caroline Tullii - bureau 3105 – Tél. 022/705.90.12 – Caroline.Tullii@pse.unige.ch  
Réception : lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 – mercredi après-midi de 14h30 à 16h30

#### Documents à disposition:

- Plan d'études et règlement d'études STAF
- Formulaires
- Site WEB TECFA : <http://www.tecfa.unige.ch>

### Secrétariats des enseignants

Mme Anne Morosow bureau 3395 tél. 022/705.90.25 Fax 022/705.90.89 [Anne.Morosow@pse.unige.ch](mailto:Anne.Morosow@pse.unige.ch)

Mme Claudine Poupeney bureau A 231 (Batelle) tél. 022/705.96.18 Fax 022/342.89.24  
[Claudine.Poupeney@pse.unige.ch](mailto:Claudine.Poupeney@pse.unige.ch)

### **LISTE DU CORPS ENSEIGNANT ET ADRESSES**

#### Code des fonctions

po	professeur ordinaire	mer	maître d'enseignement et de recherche
pad	professeur adjoint	ce	chargé d'enseignement
pas	professeur adjoint suppléant	cs	collaborateur scientifique
ps	professeur suppléant	ma	maître assistant
pt	professeur titulaire	as	assistant
cc	chargé de cours		

Attention : la Section des sciences de l'éducation quitte Batelle pour Uni Pignon. Cliquez dès mi-septembre sur <http://www.unige.ch> annuaire ; des modifications et précisions pourront être apportées à la présente liste.

\*Les numéros de téléphone peuvent être appelés directement en composant le préfixe 022/705 (ex.: 022/705 96 44)

Dès le 4 octobre 2003, le préfixe va devenir 022 379 (022/379 06 44) ; pour les communications internes, prenez les 5 derniers chiffres 90644.

\*\*Sauf mention spéciale, Prénom et Nom de l'enseignant suivi de @pse.unige.ch (ex. Linda.Allal@pse.unige.ch)

Adresse Uni Mail et Uni Pignon (P) : 40, bd du Pont-d'Arve, 1205 Genève. Adresse TECFA (A) : 54, rte des Acacias/24, rue des Noirettes, 1227 Carouge.

#### REMARQUE

L'enregistrement du corps enseignant n'étant pas terminé au moment de l'impression de ce document, certains membres du corps enseignant figurent ou ne figurent pas dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

Enseignants	Fonction	Bureau	Tél. préfixe	E mail**
			0227059781	@pse.unige.ch
	P: Pignon	interne 9781		
	A: Acacias	dès le		
	Sans lettre:	3.10.03		
	Mail	022 3790781		
		interne		
		90781		

#### A

Maria-Salud AGASSIZ-NUNEZ	CE	P 305	9781	Maria-Salud.Agassiz-Nunez
Linda ALLAL	PO	3358	9031	Linda.Allal
Alexia Forget	AS(s)	3357	9036	Alexia.Forget
Katia Lehraus	AS	3360	9033	Katia.Lehraus
Lucie Mottier Lopez	AS	3360	9033	Lucie.Mottier
François AUDIGIER	PAD	P 408	9739	Francois.Audiger
Nadine Fink	AS	P 407	9738	Nadine.Fink
Philippe Haeberli	AS	P 407	9759	Philippe.Haeberli
Jessica Snoeckx	AS	P 407	9738	Jessica.Snoeckx

#### B

Marie-Ange BARTHASSAT	CE	6360	9250	Marie-Ange.Barthassat
Jean-Michel BAUDOUIN	CE	P 203	9734	Jean-Michel.Baudouin
Edouard BAYER	PO	3356	9021	Edouard.Bayer
Edwin Weimar Agudelo Durango	AS	3354	9027	Weimar.Ahudelo
Katia Mazurczak	AS	3372	9037	Katia.Mazurczak
Malika BELKAID	CE	4361	9197	Malika.Belkaid

Novine BERTHOUD AGHILI	CC(s)	P 605	9623	Novine.Berthoud-Aghili
Mireille BETRANCOURT Louis Gonzalez	PO AS	A 15	9371	<u>Mireille.Betrancourt@tecf.a.unige.ch</u> Luis.Gonzalez@tecf.a.unige.ch
Michèle BOLSTERLI	CE	6358	9108	Michele.Bolsterli
Jean-Pierre BOUTINET	PS			Jean-Pierre.Boutinet
Etienne BOURGEOIS	PS			Etienne.Bourgeois
Jean-Paul BRONCKART Laurent Filliettaz Kim Stroumza Catarina Bulea	PO MA MA AS	P 212 P 211 P 211 P 204	9837 9850 9850 9838	Jean-Paul.Bronckart Laurent.Filliettaz Kim.Stroumza Catarina.Bulea
Patrick BRUDERLEIN	CE(s)	6368	9382	Patrick.Bruderlein@unifr.ch
Jean BRUN Florence Ligozat Christine Del Notaro Studer	PT AS AS	P 402 P 403 P 403	9835 9831 9836	Jean.Brun Florence.Ligozat Christine.DelNotaroStuder
Frédi BUCHEL Nadine Kipfer Christine Hessels-Schlatter Delphine Rinaldi Stéphanie Frenkel Stella Fontana	PO AS MA AS AS(s) AS	6385 6393 6393 6393 6393 6393	9361 9363 9363 9363 9363 9363	Fredi.Buchel Nadine.Kipfer Christine.Hessels Delphine.Rinaldi Stephanie.Frenkel Stella.Fontana
<b>C</b>				
Vittoria CESARI	CE(s)			
Marie-Noëlle CHAMOUX	CC	P 605	9652	Marie-Noel.Chamoux@vjf.cnrs.fr
Gisela CHATELANAT Britt-Marie Martini-Willemin NN	PAD AS AS	6372 6374 6374	9366 9367 9367	Gisela.Chatelanat Britt-Marie.Martini-Willemin
Mireille CIFALI Jean-Marie Cassagne Besa Myftiu Pernoux Graciela Depraetere	PO AS MA AS	4338 4339 4339 6354	9181 9183 9183 9108	Mireille.Cifali Jean-Marie.Cassagne Besa.MyftiuPernoux Graciela.Depraetere
François CONNE	MER	P 412	9756	Francois.Conne
Adrian CORDOBA	CE	P 303	9747	Adrian.Cordoba
Marcel CRAHAY	PS	3357	9036	

Sylvain DIONNET	CC(s)	3357	9036	
Joaquim DOLZ	MER	P 504	9840	Joaquim.Dolz-Mestre
Pierre-André DOUDIN	CC	3363	9048	Pierre-Andre.Doudin
<b>E</b>				
Grégoire EVEQUOZ	CE(s)			gregoire.evequoz@etat.ge.ch
<b>F</b>				
Ruhal FLORIS	CE	P 405	9848	Ruhal.Floris
Annick FLUCKIGER	CE	P 406	9836	Annick.Fluckiger
Janette FRIEDRICH	MER	P 213	9798	Janette.Friedrich
<b>G</b>				
Monica GATHER THURLER	MER	4355	9106	Monica.Gather-Thurler
André GIORDAN Anne-Marie Fauche Francine Pellaud	PO AS MA	P 309 P 310 P 310	9832 9833 9758	Andre.Giordan Anne.Fauche Francine.Pellaud
Annie GOUDEAUX	CE	P 202	9750	Annie.Goudeaux
Michèle GROSJEAN	CE(s)			grosjean@univ-lyon2.fr
Verdiana GROSSI	CE	P 304	9708	Verdiana.Grossi
<b>H</b>				
Siegfried HANHART Marie Anne Broyon Djily Diagne Adriana Manona Gorga	PAD AS MA AS(s)	P 608 P 607 P 607 P 609	9627 9619 9626 9662	Siegfried.Hanhart Marie-Anne.Broyon Djily.Diagne Adriana.Gorga
Marco HESSELS	MER(s)	6364	9088	Marco.Hessels
Dagmar HEXEL SCHINDLER	CE	3354	9026	Dagmar.Hexel
Rita HOFSTETTER	MER	4334	9186	Rita.Hofstetter
Bernard HUBER	CE	6355	9842	Bernard.Huber
<b>I</b>				
Stéphane JACQUEMET	CE(s)			
Guy JOBERT Marie-José Corsat Petrosini	PO AS	P 210 P 208	9749 9750	guy.jobert@wanadoo.fr Mirella.Corsat France.Mehran

France Merhan	AS	P 208	9750	Daniel.Wilk
Daniel Wilk	AS	P 208	9755	Isabelle.Fristalon
Isabelle Fristalon	AS	P 208	9755	

**L**

Jérôme LAEDERACH	CE(s)	6372	9366	j.laederach@handicap-geneve.ch
------------------	-------	------	------	--------------------------------

Francia LEUTENEGGER	MER	P 411	9836	Francia.Leutenegger
---------------------	-----	-------	------	---------------------

François LOMBARD	CE	A 3	9386	François.Lombard@tecf.a.unige.ch
------------------	----	-----	------	----------------------------------

**M**

Charles MAGNIN	PAD	4337	9116	Charles-Francois.Magnin
Astrid Thomann	AS	4333	9117	Astrid.Thomann
Christian Alain Muller	AS	4333	9117	Christian.Muller@lettres.unige.ch

Matthias MARSCHALL	CE	P 507	9867	Matthias.Marschall
--------------------	----	-------	------	--------------------

Olivier MAULINI	CE	4359	9178	Olivier.Maulini
-----------------	----	------	------	-----------------

Isabelle MILI	CE	P 308	9707	Isabelle.Mili
---------------	----	-------	------	---------------

Bernadette MORAND-AYMON	CE	P 107	9614	Bernadette.Morand-Aymon
-------------------------	----	-------	------	-------------------------

Edmée OLLAGNIER	MER(s)	P 209	9609	Edmee.Ollagnier
-----------------	--------	-------	------	-----------------

Jean-Paul PAYET	PO	4364	9171	Jean-Paul.Payet
Denise Morin	AS	4368	9173	Denise.Morin
NN	AS	4368	9173	

Greta PELGRIMS	CE	3361	9047	Greta.Pelgrims
----------------	----	------	------	----------------

Daniel PERAYA	MER	A 8	9381	Daniel.Peraya@tecf.a.unige.ch
---------------	-----	-----	------	-------------------------------

Soledad PEREZ	MER	P 610	9628	Soledad.Perez
---------------	-----	-------	------	---------------

Anne PERREARD VITE	CE	3366	9046	Anne.PerreardVite
--------------------	----	------	------	-------------------

Christiane PERREGAUX	PAD	4372	9196	Christiane.Perregaux
Valérie Hutter	AS	4370	9198	Valérie.Hutter
Carole-Anne Deschoux	AS	4370	9189	Carole.Deschoux

Philippe PERRENOUD	PO	4362	9191	Philippe.Perrenoud
Andreea Capitanescu	AS	4360	9192	Andreea.Capitanescu
Alain Müller	AS	4360	9192	Alain.Muller

Geneviève PETITPIERRE	CC(s)	6368	9382	.genevieve.petitpierre@worldcom.ch
-----------------------	-------	------	------	------------------------------------

Didier PINGEON	CE	6366	9389	Didier.Pingeon
----------------	----	------	------	----------------

Fernando CARVAJAL	AS(s)	6363	9385	
Sophie ROCHAT ROLLE	AS	6363	9385	Sophie.RochatRolle

Gianreto PINI	CE	3355	9028	Gianreto.Pini
Itziar PLAZAOLA GIGER	CC	P 509	9867	Itziar.PlazaolaGiger

Françoise REVAZ	CC	P 509	9864	Francoise.Revaz
-----------------	----	-------	------	-----------------

René RICKENMANN	CE	P 307	9843	Rene.Rickenmann
-----------------	----	-------	------	-----------------

Laurence RIEBEN	PO	3368	9041	Laurence.Rieben
Ralph Schmidt	AS	3362	9043	Ralph.Schmidt
Isabelle Vuillemin	AS	3362	9044	Isabelle.Vuillemin

Thierry ROCHEFORT				t.rochefort@anact.fr
-------------------	--	--	--	----------------------

Christophe RONVEAUX	CE	P 511	9865	Christophe.Ronveaux
---------------------	----	-------	------	---------------------

Martine RUCHAT	CC(s)	6368	9382	Martine.Ruchat
----------------	-------	------	------	----------------

<b>S</b>				
----------	--	--	--	--

Madelon SAADA-ROBERT	PT	3370	9081	Madelon.Saada
Kristine Balslev	AS	3372	9037	Kristine.Balslev
Christine Gamba	AS	3372	9037	Christine.Gamba

Fabrizio SABELLI	PS(s)	P 612	9057	Sabelli@wanadoo.fr
------------------	-------	-------	------	--------------------

Glais SALES CORDEIRO	CE	P 506	9841	Glais.Cordeiro
----------------------	----	-------	------	----------------

Ursula SCHARNHORST	CC	6387	9368	Ursula.Scharnhorst
--------------------	----	------	------	--------------------

Daniel SCHNEIDER	MER	A 20	9377	Daniel.Schneider@tecf.a.unige.ch
------------------	-----	------	------	----------------------------------

Bernard SCHNEUWLY	PO	P 502	9839	Bernard.Schneuwly



<tbl\_r cells="5" ix="3" maxcspan="1" maxrspan="1" usedcols="5

Joseph SNAKKERS CE 6354 9108

Mireille SNOECKX CE 4336 9188 Mireille.Snoeckx

**T**

Walther TESSARO	CE	3374	9057	Walther.Tessaro
Thérèse THEVENAZ CHRISTEN	CE	P 510	9864	Therese.Thevenaz-Christen
Christine TREMOLIERES REVUZ	CC	P 103	9728	Tremolieres.revuz@wanadoo.fr
Laurence TURKAL	CE	P 103	9737	Laurence.Turkal

**V**

Etienne VELLAS	CE	4357	9195	Etienne.Vellas
Carole VEUTHEY	CE	6354	9108	
Laurent VITE	CE	6354	9108	Laurent.Vite@bluewin.ch
Michel VUILLE Laurent Wicht Pierre Escofet	CC AS AS	6370 6370 6370	9388 9388 9388	michel.vuille@etat.ge.ch Laurent.Wicht Pierre.Escotel

**W**

Frédérique WANDFLUH	CE	6354	9108	Frederique.Wandfluh
Edith WEGMULLER	CE	3359	9038	Edith.Wegmuller